

Les horaires de l'accueil physique des bureaux de l'Office évoluent

Le 5 mai 2023

Madame, Monsieur,

Depuis le début de l'année 2023, les services de l'Office s'engagent pour améliorer la relation auprès des locataires.

A cette fin, un nouveau système téléphonique a été mis en service pour vous permettre de mieux répondre à vos appels.

Un service proximité a aussi été créé pour mieux prendre en compte les demandes de réparations et d'entretien courant concernant les parties communes de vos résidences et vos logements.

Nous poursuivons l'effort en expérimentant un nouveau planning d'ouverture des bureaux de l'Office situés au 10 avenue Detouche à Villemomble.

BUREAUX DE L'OPH

A compter du 15 mai et jusqu'au 30 septembre 2023,



Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h	12h45 – 17h
Mardi	Sur rendez-vous uniquement pour les questions proximité et de demandes de logement social *	
Mercredi	8h30 – 12h	12h45 – 17h
Jeudi	8h30 – 12h	12h45 – 17h
Vendredi	8h30 – 12h	12h45 – 17h

** Les rendez-vous liés aux aspects de dette et de contentieux pourront être pris sur le reste de la semaine.*



Les prises de rendez-vous s'effectuent à l'accueil, par mail sur info@oph-villemomble.fr ou par téléphone au 01 45 28 59 39

En dédiant la journée du mardi aux rendez-vous, nous souhaitons instaurer un moment privilégié d'échanges pour vous consacrer plus de temps et faire avancer vos demandes.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

La direction générale